



KPMG SA  
131 corniche Marius Escartefigue  
CS 10525  
83041 Toulon cedex 9

# Fédération Départementale des Chasseurs du Var

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Fédération Départementale des Chasseurs du Var

Place Georges Clémenceau - 21 Rue de Tielt - 83170 BRIGNOLES

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
131 corniche Marius Escartefigue  
CS 10525  
83041 Toulon cedex 9

## Fédération Départementale des Chasseurs du Var

Place Georges Clémenceau - 21 Rue de Tielt - 83170 BRIGNOLES

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

À l'assemblée générale de l'association Fédération Départementale des Chasseurs du Var,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Fédération Départementale des Chasseurs du Var relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulon, le 20 avril 2023

KPMG SA

Pierre GAULTIER  
Associé

## **ASSO FEDERATION DES CHASSEURS DU VAR GLOBAL**

Comptes annuels

Bilan au 30/06/2022

Place Georges CLEMENCEAU

83170 BRIGNOLES

**SIRET : 783061864**

**IN EXTENSO DRAGUIGNAN**

104 rue François Mimault  
83305 Draguignan CEDEX

Tél : 04 94 50 98 00

Fax : 04 94 50 98 19

# Bilan Actif

	Du 01/07/2021 au 30/06/2022			Au 30/06/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	67 897	39 424	28 472	35 891
Autres immobilisations incorporelles	3 685		3 685	3 685
Immobilisations incorporelles en cours	3 960		3 960	2 494
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	727 603	342 606	384 997	408 162
Constructions	2 465 882	707 785	1 758 097	1 841 832
Installations techniques, matériel et outillages industriels	195 732	160 304	35 428	39 382
Autres immobilisations corporelles	318 246	212 658	105 588	114 492
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	82 532		82 532	82 532
Autres titres immobilisés	500		500	488
Prêts	66 656		66 656	22 237
Autres immobilisations financières	1 700		1 700	2 690
	<b>TOTAL I</b>	<b>3 934 394</b>	<b>1 462 778</b>	<b>2 471 616</b>
Comptes de liaison				
	<b>II</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et encours	22 774		22 774	16 850
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	29 853		29 853	70 980
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	459 279		459 279	263 995
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 117 069		1 117 069	1 174 859
Charges constatées d'avance	85 733		85 733	73 718
	<b>TOTAL III</b>	<b>1 714 708</b>	<b>1 714 708</b>	<b>1 600 402</b>
Frais d'émission des emprunts				
	<b>IV</b>			
Primes de remboursement des obligations				
	<b>V</b>			
Ecart de conversion actif				
	<b>VI</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>5 649 102</b>	<b>1 462 778</b>	<b>4 186 324</b>	<b>4 154 288</b>

# Bilan Passif

	30/06/2022	30/06/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	2 340 836	2 363 907
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-114 533	-23 071
	<b>Situation nette</b>	<b>2 226 303</b>
		<b>2 340 836</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	617 702	471 260
Provisions règlementées		
	<b>TOTAL I</b>	<b>2 844 005</b>
	<b>II</b>	<b>2 812 096</b>
Comptes de liaison		
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	151 119	155 060
	<b>TOTAL III</b>	<b>151 119</b>
		<b>155 060</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	260 007	237 456
Provisions pour charges		
	<b>TOTAL IV</b>	<b>260 007</b>
		<b>237 456</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	406 090	477 768
Emprunts et dettes financières diverses	1 342	1 419
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 234	105 044
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	153 790	133 947
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 796	3 716
Autres dettes	255 608	227 782
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 333	
	<b>TOTAL V</b>	<b>931 194</b>
	<b>VI</b>	<b>949 676</b>
Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>4 186 324</b>
		<b>4 154 288</b>

# Compte de résultat

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	1 481 042	1 546 727
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	230 270	245 637
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	117 426	91 595
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	66 271	60 692
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	391 703	401 967
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	192 823	187 932
Utilisations des fonds dédiés	156 021	123 444
Autres produits	32 930	32 855
	<b>TOTAL I</b>	<b>2 668 485</b>
		<b>2 690 849</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	607 858	647 586
Variation de stocks	-5 924	-5 500
Autres achats et charges externes	828 949	770 353
Aides financières	129 008	162 104
Impôts, taxes et versements assimilés	45 214	33 129
Salaires et traitements	426 252	457 395
Charges sociales	198 384	217 849
Dotations aux amortissements et dépréciations	187 041	184 397
Dotations aux provisions	130 578	18 103
Reports en fonds dédiés	152 079	154 007
Autres charges	111 793	75 000
	<b>TOTAL II</b>	<b>2 811 231</b>
		<b>2 714 423</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-142 746</b>
		<b>-23 573</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations		494
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 640	1 640
Autres intérêts et produits assimilés	1 120	2 083
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL III</b>	<b>2 760</b>
		<b>4 217</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	8 363	10 135
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL IV</b>	<b>8 363</b>
		<b>10 135</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-5 602</b>
		<b>-5 918</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-148 348</b>
		<b>-29 491</b>

# Compte de résultat (Suite)

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	24 816	42 286
Sur opérations en capital	22 116	22 116
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>46 932</b>	<b>64 401</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	7 053	47 537
Sur opérations en capital	299	3 643
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>7 351</b>	<b>51 180</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	39 581	13 222
Participations des salariés aux résultats	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	
	<b>5 766</b>	<b>6 801</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>2 718 177</b>	<b>2 759 468</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>2 832 710</b>	<b>2 782 539</b>
EXCEDENT OU DEFICIT	-114 533	-23 071
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 4 186 324 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -114 533 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## Présentation générale

### \* Description de l'objet social de l'entité

La fédération départementale des chasseurs est administrée par un conseil d'administration dont le nombre des membres, fixé par l'assemblée générale, est compris entre neuf au moins et seize au plus. Elle a pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats.

### \* Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La fédération a des missions d'intérêt général :

- Elle assure la promotion et la défense de la chasse ainsi que des intérêts de ses adhérents.
- Elle conduit des actions d'information, de formation, d'éducation et d'appui technique à l'intention des gestionnaires des territoires, du public et des chasseurs et, le cas échéant, des gardes-chasse particuliers.
- Elle exerce, pour la gestion des associations communales et intercommunales de chasse agréées, les missions qui lui sont confiées par la section 1 du chapitre II du titre II du livre IV du code de l'environnement et coordonne l'action de ces associations.
- Elle conduit également des actions pour surveiller les dangers sanitaires impliquant le gibier ainsi que des actions participant à la prévention de la diffusion de dangers sanitaires entre les espèces de gibier, les animaux domestiques et l'homme.
- Elle apporte son concours à la prévention du braconnage.
- La fédération départementale des chasseurs peut exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les faits constituant une infraction aux dispositions du titre I et du titre II du livre IV du code de l'environnement et des textes pris pour son application et portant un préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs, matériels et moraux qu'elle a pour objet de défendre.

Et des missions de service public :

- Elle organise la formation des candidats aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour la délivrance du permis de chasser. Elle apporte son concours à l'organisation de l'examen du permis de chasser.
- Elle assure la gestion des plans de chasse individuels conformément aux dispositions des articles L.425-8 et L.425-10 du code de l'environnement.
- Elle assure la validation annuelle du permis de chasser et la délivrance des autorisations de chasse accompagnée.
- Elle conduit des actions de prévention des dégâts de gibier et assure l'indemnisation des dégâts de grand gibier dans les conditions prévues par les articles L.426-1 et L.426-5 du code de l'environnement.
- Elle conduit des actions concourant directement à la protection et à la reconquête de la biodiversité ou apportent un soutien financier à leur réalisation. A cette fin, elle contribue financièrement au fonds mentionné à l'article L.421-14 du code de l'environnement, pour un montant fixé par décret et qui ne peut être inférieur à 5 € par adhérent ayant validé un permis de chasser dans l'année.
- Elle élabore en association avec les propriétaires, les gestionnaires et les usagers des territoires concernés, un schéma départemental de gestion cynégétique, conformément aux dispositions de l'article L.425-1 du code de l'environnement.
- La fédération départementale des chasseurs peut recruter, pour l'exercice de ses missions, des agents de développement mandatés à cet effet. Ceux-ci veillent notamment au respect du schéma départemental de gestion cynégétique.

### \* Description des moyens mis en œuvre

La FDC 83 détient un local situé à 21 Rue de Tielt à Brignoles et emploie 11 salariés pour mener à bien ses missions.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Faits caractéristiques

Réforme financière de la Chasse

La loi 2019-773 du 24 juillet 2019 a considérablement modifié l'organisation financière de l'ensemble des structures cynégétiques et notamment celle de la fédération départementale des chasseurs du Var.

Evolution de l'activité de l'exercice

Un nouveau projet Ecocontribution sur cet exercice : Eauforetmed qui vient se rajouter à ceux commencés les exercices précédents Restbiodivar, Cynbiodiv et Petfaunepaca.

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif "Fonds dédiés" avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "Reports en fonds dédiés".

### Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

L'appartement situé sis 7 Bd Gabriel Péri à Draguignan et anciennement le siège social de la Fédération a été mis à la vente pour un prix demandé de 200 000 €

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- |                              |         |      |
|------------------------------|---------|------|
| • Aménagements de terrain    | 10 ans, |      |
| • Constructions structure    | 50      | ans, |
| • Constructions aménagements | 20 ans, |      |
| • Matériel et outillage      | 5 ans,  |      |
| • Installations générales    | 10 ans, |      |
| • Matériel de transport      | 5 ans,  |      |
| • Logiciel                   | 4 ans,  |      |
| • Matériel de bureau         | 4 ans,  |      |
| • Mobilier de bureau         | 10 ans. |      |

### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier coût d'achat des marchandises les constituant même si plusieurs éléments de ces stocks seront rétrocedés à 50 % de leur valeur ou tout simplement distribués à titre gratuit.

Il a été décidé de rattacher la charge représentée par ces rétrocessions ou ces subventions à l'exercice pendant lequel elles avaient lieu plutôt que de constater une éventuelle provision pour dépréciation des stocks.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

### Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 179 678 euros.

En matière de dégâts de gibier et pour se conformer aux directives nationales il est à noter que c'est la date de dépôt d'un dossier qui a été retenue pour constituer l'éventuel engagement financier de la FDCV vis à vis d'un plaignant.

En fonction de l'état d'avancement des dossiers à la date du 30 juin, il peut être constitué soit une provision pour charges si les éléments permettant d'évaluer une dette potentielle de la FDCV au profit des plaignants sont connus à cette date, soit une réelle charge à payer au 30 juin lorsque tous les éléments du dossier sont connus, chiffrés et permettent un calcul exact du montant avec certitude de devoir régler la dette ainsi constituée.

### Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.2 %.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 80 328 euros.

### Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 151 119 € soit Restbiodiv pour 130 000 €, Cynbiodiv pour 10 833 € et Petfaunepaca pour 10 286 €

### Emprunts

Au cours de l'exercice, l'entité n'a souscrit aucun nouvel emprunt.

Le montant restant à rembourser pour l'emprunt existant relatif au financement du bien immobilier du siège social de la Fédération au 30/06/2022 est de 404 733 euros.

### Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice n'a pas pu être valorisée suite à l'absence de moyens mis en place pour le suivi.

### Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2206-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantages en nature n'ont été versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles à savoir : Le Président, le Secrétaire général, le Trésorier Général.

Un prêt de 20 000 € a été consenti au directeur salarié de la FDC Var, en date du 15/06/2021, remboursable en 95 mensualités.

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	71 582		2 494	
<b>TOTAL</b>	<b>71 582</b>		<b>2 494</b>	
Terrains	727 603			
Constructions :	1 463 592			
- Sur sol propre	22 608			
- Sur sol d'autrui	964 871		14 812	
- Générales, agencements et aménagements constructions	181 446		18 288	
Installations :	40 004		18 364	
- Techniques, matériel et outillage	148 934			
- Générales, agencements et aménagements divers	104 741		6 204	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>	<b>3 653 798</b>		<b>57 668</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	82 532			
- Participations	488			
- Titres immobilisés	24 927			
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>107 947</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 833 327</b>		<b>60 162</b>	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-1 466		75 542	
<b>TOTAL</b>	<b>-1 466</b>		<b>75 542</b>	
Terrains			727 603	
Constructions :			1 463 592	
- Sur sol propre			22 608	
- Sur sol d'autrui			979 682	
- Gales, agencts et aménagt. const.			195 732	
Installations :	4 002		58 368	
- Techniques, matériel et outillage			148 934	
- Gales, agencts et aménagt. divers			110 945	
- De transport				
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>	<b>4 002</b>		<b>3 707 464</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :			82 532	
- Participations			500	
- Titres immobilisés	-12		68 356	
Prêts et autres immobilisations financières	-43 429			
<b>TOTAL</b>	<b>-43 441</b>		<b>151 388</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>-44 907</b>	<b>4 002</b>	<b>3 934 394</b>	

# Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice	
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immobilisations incorporelles		29 511	9 913		39 424	
<b>TOTAL</b>		<b>29 511</b>	<b>9 913</b>		<b>39 424</b>	
Terrains		319 441	23 165		342 606	
Constructions - Sur sol propre		245 118	33 193		278 310	
: - Sur sol d'autrui		12 737	1 130		13 867	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		351 384	64 223		415 607	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		142 064	22 243	4 002	160 304	
Installations générales, agencements et aménagements divers		6 626	6 265		12 892	
Matériel de transport		105 836	13 485		119 322	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		66 724	13 721		80 445	
Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL</b>		<b>1 249 930</b>	<b>177 426</b>	<b>4 002</b>	<b>1 423 353</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 279 441</b>	<b>187 339</b>	<b>4 002</b>	<b>1 462 778</b>	
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises		Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissement et dvp.						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immo. incorp.						
<b>TOTAL</b>						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.						
Inst. tech. mat. et outil. indus.						
Inst. gales, agenc. et aménag. divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau et info. mob.						
Emballages récup. et divers						
<b>TOTAL</b>						
Frais d'acq. de titres de particip.						
<b>TOTAL GENERAL</b>						
<b>DOTATIONS NON VENTILEES</b>		<b>REPRISES NON VENTILEES</b>		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

# Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	66 656	8 007	58 649
Autres immobilisations financières	1 700	1 700	
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	29 853	29 853	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	1 219	1 219	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 060	3 060	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	214 346	214 346	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	240 655	240 655	
Charges constatées d'avance	85 733	85 733	
	<b>TOTAL</b>	<b>643 221</b>	<b>584 572</b>
			<b>58 649</b>
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	47 740		
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	3 321		

## Commentaire

3 prêts ont été accordés aux salariés de la Fédération pour un montant global de 70 740 €.

Créances "Divers" et "Débiteurs divers" pour un total de 455 K€ dont 208 K€ relatif à l'éco-contribution et 214 K€ relatif à la subvention d'investissement à recevoir

# Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine	14	14		
- A plus d'1 an à l'origine	406 076	75 357	310 517	20 202
Emprunts et dettes financières diverses	1 342	1 342		
Fournisseurs et comptes rattachés	108 234	108 234		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	54 433	54 433		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	64 501	64 501		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	34 856	34 856		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 796	4 796		
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	255 608	255 608		
Produits constatés d'avance	1 333	1 333		
	<b>TOTAL</b>	<b>931 194</b>	<b>600 475</b>	<b>310 517</b>
				<b>20 202</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

72 622

Commentaire

# Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	2 363 907			23 071	2 340 836
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	-23 071				-114 533
<b>Situation nette</b>	<b>2 340 836</b>			<b>23 071</b>	<b>2 226 303</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	471 260		168 558	22 116	617 702
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>2 812 096</b>		<b>168 558</b>	<b>45 187</b>	<b>2 844 005</b>

Commentaire

# Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
<b>Provisions réglementées</b>					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
	<b>TOTAL I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
- litiges					
- amendes et pénalités					
Provisions pour risques					
- pertes de change					
- risque d'emploi	105 752		25 423		80 328
- autres	131 704	130 578	82 603		179 678
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges					
	<b>TOTAL II</b>		<b>237 456</b>	<b>130 578</b>	<b>108 027</b>
					<b>260 007</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>					
- incorporelles					
- corporelles					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations					
	<b>Total III</b>				
	<b>TOTAL GENERAL ( I+II+III)</b>		<b>237 456</b>	<b>130 578</b>	<b>108 027</b>
					<b>260 007</b>
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		130 578	108 027		
- financières					
- exceptionnelles					

# Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	9	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
	<b>TOTAL</b>	<b>11</b>

Commentaire

# Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	30/06/2022	30/06/2021
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 939	56 114
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	96 976	95 239
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 497	91 647
Instruments de trésorerie		
<b>TOTAL</b>	<b>163 411</b>	<b>243 000</b>

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	30/06/2022	30/06/2021
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 268	5 210
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	26 386	26 386
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>30 654</b>	<b>31 596</b>

Commentaire

# Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/06/2022	30/06/2021
Produits :	- D'exploitation	1 333	
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		<b>1 333</b>	

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/06/2022	30/06/2021
Charges :	- D'exploitation	85 733	73 718
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>		<b>85 733</b>	<b>73 718</b>

Commentaire

# Transferts de charges

	Nature des transferts de charges	Montant
Transfert de charges d'exploitation		84 796
	<b>Total</b>	<b>84 796</b>

## Commentaire

Le poste transfert de charges d'exploitation à hauteur de 84 796 € correspond à hauteur de 75 650 € aux frais de dossiers validation

# Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Solde		Variation		
	30/06/2022	30/06/2021	Montant	%	
<b>Produits Exceptionnels</b>					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	24 816.40	42 285.60	-17 469.20	-41.31	
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPT SUR OPE		2 668.66	-2 668.66	-100.00	
77180003 PRODUITS EXCEPTIONNELS ADM	3.29	99.10	-95.81	-96.97	
77200000 PROD SUR EXERCICES ANTERIEURS	24 813.11	39 517.84	-14 704.73	-37.21	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 115.86	22 115.86			
77700003 QP AMORT SUBV INVESTIS/ RESULT	22 115.86	22 115.86			
Reprises sur provisions et transferts de charges					
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>46 932.26</b>	<b>64 401.46</b>	<b>-17 469.20</b>	<b>-27.13</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 052.52	47 536.54	-40 484.02	-85.16	
67180000 AUTRES CHARG EXCEPT SUR OP GES	128.03	150.05	-22.02	-14.67	
67200000 CHARGES SUR EXERC. ANTERIEURS	6 924.49	47 386.49	-40 462.00	-85.39	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	298.58	3 643.41	-3 344.83	-91.79	
67520003 VNC/CESSIONS ELEMENTS D' ACTIF	298.58	3 643.41	-3 344.83	-91.79	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0.02		0.02		
68725000 68725	0.02		0.02		
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>7 351.12</b>	<b>51 179.95</b>	<b>-43 828.83</b>	<b>-85.64</b>
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>39 581.14</b>	<b>13 221.51</b>	<b>26 359.63</b>	<b>199.37</b>

## Commentaire

Les produits sur exercices antérieurs correspondent en partie à la régularisation des dégâts antérieurs.